

Une année pour préparer l'avenir, malgré les cybermenaces

Internet

Posté par : JulieM

Publié le : 14/1/2022 13:00:00

Après deux années de pandémie, les entreprises sont toujours confrontées au télétravail en ce mois de janvier. En 2020, les organisations ont dû mettre en place des politiques de travail à distance, dans l'urgence, sans être pleinement préparées à ce qui allait être de nouveau leur quotidien.

Or, en période de télétravail, la gestion des identités est clé pour les entreprises. Les salariés peuvent en effet se connecter depuis n'importe quel terminal, n'importe où dans le monde, pour accéder au réseau, parfois sensible, de l'organisation. D'ordinaire, alors que le maintien de l'activité, même à distance, est assuré, le cœur des occupations des équipes IT réside d'ordinaire dans la gestion et la protection des identités.

Pour Udi Mokady, PDG et fondateur de CyberArk, pour pouvoir se protéger et assurer la pérennité de leurs activités, les entreprises doivent prendre en compte l'importance de la sécurité des identités, principales cibles des acteurs malveillants.

« L'année 2021 a vu l'émergence de ransomwares, de malware-as-a-service (MaaS) et de campagnes malveillantes qui capitalisent sur l'automatisation et les processus DevOps pour compromettre les supply chains logicielles. Or, au cœur de l'innovation continue des cybercriminels, le principal point commun des cyberattaques majeures reste l'exploitation des identités.

Ainsi, en 2022, les entreprises doivent adopter un état d'esprit qui suppose une faille de sécurité, vers un qui suppose l'identité; en se rendant compte que tout utilisateur, application ou machine peut avoir un accès à des données ou des systèmes sensibles, et que les pirates informatiques le cibleront.

Cette prise de conscience obligera les responsables de la sécurité à se projeter dans l'avenir et à réfléchir à leur stratégie en termes de risques liés à l'identité et d'opportunités pour les acteurs malveillants. Les vulnérabilités peuvent ainsi provenir de nombreuses sources, qu'il s'agisse d'organisations qui prennent des mesures audacieuses dans le Cloud, accélèrent l'automatisation ou se préparent à gérer les identités décentralisées.

Les dernières années nous ont montré à quel point les entreprises peuvent s'adapter et réagir rapidement. Mon espoir est qu'en 2022, les dirigeants puissent décider, planifier et faire progresser leurs activités, à leurs propres conditions. À bien des égards, cela signifie que le pouvoir et la prise de décision sont remis entre les mains de l'organisation, qui peut alors mieux contrôler la suite des événements. »